

SOUFFRANCES

D'HIVER.

Le souffle de l'automne a jauni les vallées; leurs feuillages errants dans les sombres allées...

L'aquilon seul gemit dans les campagnes nues; tout se voile; les cieux, vaste océan de nues, ne restent sur nous qu'un jour terné et changeant...

Oh! le vent dechainé seme en vain les tempêtes; le monde, il passe et respecte vos fêtes; l'ivresse du plaisir embellit vos instants...

Et le bal recommence, et la beauté s'oublie; aux sautes concerts de la molle Italie, à ces accords touchants de grâce et de langueur...

Mais la douleur aussi veille autour de sa proie; soulevez, soulevez ces longs rideaux de soie qui défendent vos nuits des lueurs du matin; hélas! à votre seuil que verrez-vous paraître?

Oh! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure; sous ces toits indignants, froids et triste demeure; l'aquilon pénétre, et que rien ne défend...

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides; sous vos balcons dorés tendre des mains avides; le bruit des instruments vous dérobe à moitié le cri que j'entendais au pied de vos murailles...

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline; pitié pour l'humble enfant; pitié pour l'orphelin; qu'un peu d'or ou du pain saure du déshonneur;

Donnez! ce plaisir pur, ineffable, coûte; est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste; un charme consolant que rien ne doit flétrir; l'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance...

Donnez! et quand viendra cette heure ou la prière; nous le vent de la mort languit tout oppressé; le frisson de vos coeurs sera moins douloureux; et quand vous paraîtrez devant le juge austère...

-TURQUITY.

MACONNERIE.

Par Frère Wilfrid Camirand, Avocat, Nicolet P. Q.

(SUITE).

Léon XIII. l'a dit: Satan a sa "synagogue," son armée, qui est la franc-maçonnerie, dont les ramifications étroitement maintenant tous les peuples...

ligieuses que la secte va frapper de préférence. La France et l'Italie en sont des exemples frappants.

Il semble que la patrie des Charlemagne, des saint Louis, des Jeanne d'Arc, et la terre qui fut le berceau du catholicisme, la terre arrosée, fécondée, sanctifiée par le sang de millions de martyrs, qui renferme les tombeaux de Pierre et Paul, soient devenues le point de mire de la rage infernale...

Les doctrines qu'ils prêchaient, vers cette fin de siècle, n'ont d'autre but et ne peuvent avoir d'autres conséquences.

Le but des sectes est de ramener le monde civilisé aux erreurs de l'ancien paganisme. Il leur faut défaire 19 siècles de civilisation et de saintes croyances à la religion du seul et vrai Dieu.

Tout observateur sensé, qui veut se donner la peine de réfléchir et d'étudier ce qui se passe autour de lui, à l'heure présente, ne peut conclure autrement.

Maintenant, laissez-moi vous dire que ce travail de déchristianisation que l'on remarque dans les deux pays se fait aussi sentir sur les plages canadiennes.

Canadiens, soyons sur nos gardes. Les franc-maçons sont les mêmes partout; ils sont aussi malintentionnés en Canada que sous le ciel des vieilles contrées européennes. Ils sont devenus une force réelle, une puissance qui, bientôt n'aura plus de contrepoids pour la contrebalancer...

Déjà, un ancien premier ministre d'Angleterre, Disraeli, plus tard lord Beaconsfield, dans une circonstance solennelle, a pu dire avec beaucoup de vérité: "Il n'y a que deux véritables puissances dans le monde, le religion catholique et la franc maçonnerie."

Cette parole ne manque pas de bon sens, car si l'on étudie bien le moindre des événements, si l'on fait la philosophie de l'histoire, on peut constater que tout ce qui fut grand, noble et beau a été inspiré par la foi catholique, que les peuples lui doivent leurs gloires les plus pures, leurs monuments les plus durables...

Par contre, on voit que la franc-maçonnerie a toujours travaillé et travaille encore à détruire cet idéal; que son oeuvre est une oeuvre de perturbation, de trouble, de dissensions sans nombre, dont le résultat a toujours été

le renversement des trônes, des royaumes et des autels, pour substituer l'anarchie, le désordre, l'esprit d'un piteux la corruption des moeurs, et préparer ainsi le royaume du Mal, le règne de Satan, suivant ces paroles blasphématoires de l'un des plus fameux corymbes de la secte.

"Dieu est le mal" "La propriété est le vol"

Telles sont les énormités auxquelles conduisent invariablement les doctrines maçonniques.

L'auguste chef de la catholicité a donc mille fois raison de dénoncer et de condamner une secte qui produit de semblables monstruosités et de conseiller à tous les catholiques, à tous les hommes honnêtes de la combattre sans trêve ni merci.

"En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

C'est en exécution de ce conseil, dans la mesure de mes forces, que j'ai cru devoir faire la présente conférence, que j'érige par cet extrait de Mgr Bougaud:

"Plus de catholicisme, dit Luther au 16e siècle; plus de christianisme, répond Voltaire au 18e siècle. Et le 19e siècle conclut: Plus de religion. Voilà ce nous en sommes et le dernier mot de la tragédie, du moins de la tragédie religieuse, car la même logique poursuit les choses à leurs conséquences, des voix hardies ont ajouté: plus de religion, donc plus de famille, plus de propriété, plus de société."

"Le 19e siècle vit le premier acte de cette tragédie redoutable et l'Europe entière trembla sur sa base."

"Le 19e siècle vit le second acte et s'abîma dans le sang."

"Le 19e siècle assiste au troisième et il aura de la peine à ne pas en mourir."

Voilà, bien en raccourci, la situation telle qu'elle nous est faite par l'action des sectes, aux derniers jours de ce siècle.

Laissez-moi terminer par ces deux strophes d'un poète chrétien:

19e siècle! on a bien vu d'épais nuages s'amoncèler, se grouper sur la route des âges; on a vu sous le sceptre ou d'un peuple ou d'un roi...

Bien des hontes jaillir comme la honte à toi. Mais, 19e siècle pervers! leur fange était moins crue. Car eux gardaient la sève et toi tu l'as perdue. Car tu manques de foi.

Sicilienne, toi seul, dans ta haine profonde, N'as point de ces retours vers le Maître du monde:

Ton âme s'est faussée à force de sentir Et sa trompeuse voix ne peut que te mentir. Toi seul ne sauras point te retrouver toi-même. Ni prendre peur linéaire, à ton heure suprême.

NOS SOUHAITS.

A tous les membres de la C M B A LE CANADIEN souhaite une bonne Fête de Noël et une heureuse Nouvelle Année.

NOUVELLES SUCCURSALES.

Trois Nouvelles Succursales ont été instituées durant le mois de Novembre. La Succursale 25 a été instituée le 8 du mois à Mt. Carmel Ont., par Frère Joseph Kidd, la Succursale 26 le 11 à Campbellton, N. B., par Frère B. J. Johnson, la Succursale 27 le 21, à Durham, Ont., par Frère Joseph Kidd.

Nous publions dans la partie Anglaise la liste des officiers pour l'année courante.

LA MUTUALITE

Le Secours Mutuel en France

La loi d'avril 1894 sur les sociétés de secours mutuels a été un progrès très sérieux qui met la France, à cet égard, au niveau des peuples les plus sainement civilisés. Jadis "à cet égard," car le progrès n'est que partiel, et nous sommes loin encore du but, tant que nous n'aurons pas une bonne loi générale, une loi équitable et vraiment juste sur les associations.

Il faut remarquer d'abord que cette loi de liberté relative est, comme toutes les lois de liberté, une conquête de ceux qui en avaient besoin. C'est sur les vœux répétés des "représentants les plus autorisés des sociétés de secours mutuels, comme le dit le circulaire ministérielle, c'est-à-dire c'est par la suite d'une poussée populaire, que cette loi a été enfin établie. Les sociétés de secours mutuels sont autorisées à vivre plus largement qu'autrefois, parce qu'elles ont vécu énergiquement et ont vigoureusement affirmé leur volonté de persévérer dans l'être. Ainsi seront accomplis tous les progrès. Les montagnes s'abaissent parfaitement, à la condition qu'on monte dessus.

La société de secours mutuels de demain sera tout autre chose que celle d'hier. Elle n'aura pas pour unique objet "l'assurance contre la maladie et certains risques ordinaires de la vie." Elle pourra se permettre toutes les combinaisons de l'esprit de prévoyance et toutes les organisations "susceptibles de faire produire à la petite épargne son maximum d'effet." C'est ce que dit le texte même de la circulaire explicative du ministre de l'Intérieur. Les Sociétés de secours mutuels ne seront plus circonscrites aux limites d'une ville ou d'un département. Elles pourront s'associer les unes aux autres et se soutenir mutuellement et ce sera comme une mutualité entre les mutualités et un secours réciproque entre les sociétés de secours mutuels.

Enfin, les sociétés de secours mutuels ne seront plus forcées de verser leur fond à la Caisse des dépôts; elles pourront les placer elles-mêmes ou elles voudront, mêmes acheter des immeubles. Elles pourront recevoir des donations et des legs. Elles pourront constituer des retraites à leurs membres. Bref, elles seront des propriétaires dans toute l'étendue du mot, pouvant hériter, pouvant administrer leurs biens, pouvant donner, comme vous et moi, quand les circonstances nous favorisent.

Voilà le tableau d'ensemble. Il est très satisfaisant.

Ce progrès est dû, comme je l'ai dit, à la force qu'ont acquise par elles-mêmes les sociétés de secours mutuels telles qu'elles existaient, quelque gênées, émaillottées et entravées. C'est un grand exemple. Il est curieux à remarquer comme, en France, la société de production végétale et comme la société de secours prospère, et comme entre les deux, la société de consommation vit à moitié, sans végéter tout à fait, mais sans porter haut sa croix. Nous sommes mauvais pour nous associer à demain de consommer économiquement, excellent pour nous associer à demain de partager et de prévoir en commun. C'est toujours l'esprit d'épargne qui est la caractéristique de la race et c'est l'entre-